

**Magasin**  
**VENTUS**  
 Mois Courant.  
 Robes, simple  
 compans, etc., tou-  
 45c pour  
 Verge.  
 Pieces Restent.  
 de merveilleuse Heu-  
 tout laine à 30c, la  
**GANTS.**  
 paire.  
 pour Enfants, toutes  
 à 25c.  
 10c. la paire.  
 paire.  
 pour Dames, couleur  
 paire.  
 de Bas Cachemire, à  
 Prix de 25c.  
 correa, 2 boutons, pour  
 chemise pour Hommes,  
 pour 25c.  
 réins pour Hommes,  
 pas repassées pour  
 Fort Coton Blanc, pour  
 chemise, pour Hommes,  
 arin pour Hommes et  
 enfants à de très bas  
**DANGER**  
 sans danger par les  
 dans les réparations.  
**Sparks, Ottawa,**  
 et garnies, nou-  
 dentelles, garnitures  
 viennent d'arriver.  
**NEAU**  
 et le FEU sans  
 par les sécher-  
 entraineurs.  
 Bouteilles, Bou-  
 teilles, etc. Par  
 dans les dé-  
 tées, inflammations,  
 Hydroplastes, Relien-  
 pool.  
 Saint-Honoré  
 de Québec & Co.  
 de CANADA.  
**ALBERT.**  
**TATEUR**  
**SERIES**  
 innes,  
 anglaise  
**Ecossaises**  
 des rues—  
**AWA.**  
 préparées,  
 re,  
 sseries,  
 tres,  
 Mastic,  
 Pinceau  
 Huile,  
 Etc.  
**COLLES**  
 re en General

**ABONNEMENT**

**LE CANADIAN**

Journal Quotidien de

Un An en Ville . . . . \$ 4.00

Un An par la Poste . . . \$ 8.00

12me. ANNEE No 179

OTTAWA, LUNDI 31 AOUT 1891

LE NUMERO 2 CENTS



No. 1,777,892.

**Au Nom de Sa Majesté Constantin I; P; G; C; Em- pereur des Hellenes.**

Consulat General du Royaume de Grece :

QUÉBEC, MONTRÉAL ET OTTAWA, ONT. CANADA.

TROIS-RIVIÈRES.

5.00 P. M. Juin 21, 1890.

Reçu de M. A. G. Zervoudacki, consul de Grece, un télégramme, adressé aux éditeurs des journaux d'Athènes, Grece.

Contenant 41 mots à 40 centims le mot. Payé \$16.40.

18 Juin 1891.

A. G. Zervoudacki, Esq., Consul grec à Montréal.

Monsieur,

Le message envoyé par vous, le 16 Octobre 1889, à l'éditeur du Ethnikon Pnefma, Athènes, Grece, pour lequel vous avez payé \$16.40, est entré dans nos livres, comme ayant été promptement délivré.

Votre dévoué,

A. WALSH, directeur local, C. P. R. Telegraph Co.

LÉVIS, P. Q. 1er Mai 1891

Reçu de M. Zervoudacki, consul de Grece, six piastres et quarante centims pour une dépêche par le câble, adressée à l'éditeur du Ethnikon Pnefma, Athènes, Grece, Ottawa, le 150 P. M. J. H. CARRIER, Montréal, le 7 Mai 1891.

Reçu une lettre adressée à l'Hon. Jas. McNamee, maire de Montréal, signée par A. G. Zervoudacki, consul général du Royaume de Grece, au Canada.

Signée, MAE McSHANE.

Montréal, Mai le 21 1891.

Reçu une lettre de A. G. Zervoudacki, consul de Grece dans l'Amérique Anglaise du Nord; cette lettre était adressée à Mme Fisher, aux soins de M. Hughes, chef de Police à Montréal.

Signé, C. D. LANCEY, député-chef de Police.

Trois Rivières, Juin 17 1890.

Reçu de A. G. Zervoudacki \$2.34, paiement de deux dépêches, une au ministre de la Justice, Ottawa, \$1.17, une autre au comité de Police, Montréal, \$1.17, \$2.34.

Payé S. Trenaman, par W. J. T.

Great North Western Telegraph Co, Montréal 8 Octobre 1889.

Reçu de A. G. Zervoudacki \$3.60 pour dépêche au ministre des Affaires Etrangères, Athènes, Grece, reçu paiement.

Canadian Pacific Railway Telegraph Co's, Montréal, Ottawa 1889.

Reçu de A. G. Zervoudacki \$13.60 pour une dépêche à Athènes, Grece, C. P. R. Teleg. Co's, par W. Z. R.

CERTIFICAT DU BUREAU DE POSTE

No 392 d'enregistrement :

A. G. Zervoudacki, consul général de Grece.

Lettre enregistrée aujourd'hui au Gouverneur Général du Canada, Ottawa; bureau de poste de Lachute, P. Q. 5 Juillet 1891.

G. L. MUKLE, Maître de Poste, MARINE ET PÊCHERIES, CANADA, Ottawa, 26 Mai 1890.

Monsieur,

J'ai à reconnaître la réception de votre lettre du 19 courant, se plaignant de la conduite de George Smith, maître de navire, Montréal, qui avait fait, des recherches à son bureau, au sujet de votre position de consul grec à Montréal et en réponse, je vous informe que l'affaire va être poussée. J'ai aussi à vous demander de me renseigner sur l'époque et par qui, vous avez été nommé consul grec et si vous avez aussi aucun document de nomination de la part de votre gouvernement.

Je suis, Monsieur, votre très obéissant serviteur,

H. SMITH, Député Ministre de Marine, etc

A. G. Zervoudacki, Esq., 51 Place Jacques Cartier, Montréal, Bureau du Chef de Police, de Dr Constantinides, Monsieur,

En réponse à votre communication du 17 courant, adressée à Son Honneur le Maire, demandant des

renseignements sur ce Monsieur, j'ai à vous informer que P. Constantinides, M. D.M.R.C.S. Eng. etc., 58 rue Germain, a habité cette ville près de 20 années, durant lesquelles il n'a jamais été arrêté. Vous devez vous tromper sur le nom.

Votre obéissant serviteur,

J. McPHERSON, D'puté Shérif de Police.

to A.G. Zervoudacki, Esq., 51, Place Jacques Cartier, Montréal. Bureau du Greffier de la Ville, Montréal, 22 Juillet 80.

A. G. Zervoudacki, Esq., City Clerks Office Montréal July 22 1880.

Monsieur,

Je suis chargé par Son Honneur le Maire d'accepter réception de votre lettre, datée du 16 courant et de vous informer que S. H. ne se rappelle pas d'avoir jamais écrit une telle lettre au sujet de votre frère Michel.

Je suis, cher Monsieur, etc.

A. GOSSELIN, Par ordre de S. H. le Maire, Montréal 20 Août 1890.

M. A. G. Zervoudacki 142, rue d'Aiguillon, Québec.

Monsieur,

Maillet et Zervoudacki, M. Ephrem Maillet a reçu avis de votre envoi de \$1100 par express, pour la location d'une chambre, "endant Juillet et Août. Il refuse de signer le reçu, à moins que vous lui permettiez d'ajouter les mots, "sans préjudice aux frais" et vous serez prié d'agir ainsi par la compagnie Express.

En même temps, M. Maillet désire que vous compreniez qu'il ne consent pas à vous louer la chambre, quoique pourtant vous devez payer la location aussi longtemps que vos bagages y seront. Le plus tôt que vous régiez définitivement cette question, le mieux pour vous et meilleur marché aussi.

Nous devons vous informer aussi, à moins que nos frais de procès soient payés avant le 1er Septembre, que nous prendrons jugement contre vous et que vos bagages seront vendus en exécution. Nous joignons à la lettre un état des frais et à moins que le montant ne soit payé définitivement, les frais continueront à s'accumuler. Si vous n'avez pas l'argent, c'est votre faute d'être parti comme vous l'avez fait. Espérant avoir de vos nouvelles par retour du courrier.

Vos dévoués

Archambault, Bergeron et Mignault, 20 Août 1890.

No 15, rue Saint Jacques Montréal, 11 Septembre 1890.

Archambault, Bergeron et Mignault, Avocats, J. L. Archambault, C. A. J. G. H. Bergeron M. P. P. R. Mignault, A. M. B. C. L. Telephone: 1303. Bolte P. Q. 59. A. G. Zervoudacki, Québec.

Monsieur,

Maillet contre Zervoudacki. Nous avons à vous dire que nous avons mis fin à cette affaire en prenant jugement contre vous, ordonnant votre expulsion et vos condamnations aux frais.

Le compte établi des frais monte à \$16.05, seize dollars et cinq cents; vous êtes obligé de le payer autrement nous prendrons un ordre et exécution contre vous.

M. Maillet désire que nous vous informions que vous terminiez de suite cette affaire, il prendra soin de vos bagages au prix déjà fixé \$5.50 par mois et les gardera jusqu'à votre retour, qui bien entendu, devra avoir lieu dans un temps raisonnable. Dans ce cas, bien entendu, vous devrez payer le montant des arrérages pour juillet et Août.

Vos dévoués

Archambault, Bergeron et Mignault, Montréal 1er Mai, 1890

Moi, le soussigné ai agréé et loué à M. A. G. Zervoudacki, une chambre non meublée pour la somme de cinq piastres et cinquante centims par mois et Zervoudacki a convenu de garder la chambre jusqu'au mois de Mai prochain; M. Zervoudacki a le droit de quitter la chambre, en tout temps que ce dernier le désira

(Signé) E. MAILLET, tailleur, au No 548, rue Dorchester, témoin, Thomas Collins, 504 rue St Jacques, Montréal P. Q.

(Signé) E. MAILLET, tailleur, au No 548, rue Dorchester, témoin, Thomas Collins, 504 rue St Jacques, Montréal P. Q.

Reçu de M. A. G. Zervoudacki

la somme de onze piastres, prix de la location d'une chambre pas meublée; payée pour deux mois de location du 1 Juillet au 30 Août.

(S'gén) .....

Témoin.....

Compagnie générale canadienne de l'Express, 84 et 86, rue St François Xavier.

D. T. Irish, agent-général, Montréal P. Q. Août 20 1890.

Agent Québec

Au sujet de l'attachement Maillet, veuillez accepter l'argent, si les mots suivants sont ajoutés à la dernière partie du reçu, que j'ai marqué avec un crayon "sans préjudice aux frais."

Votre dévoué

D. T. Irish, Agent.

Québec, 21 Août 1890.

Le reçu doit être signé comme il est, ou l'argent retourné à A. G. Zervoudacki, Consul général pour la Grece.

Si l'un vous plait, prenez note.

W. V. SCOTT, Agent général de la compagnie canadienne de l'Express, Québec, Montréal, 25 Août, 90.

Ch. r. monsieur,

M. Maillet refuse d'accepter l'argent aux conditions mentionnées plus-haut.

D. T. Irish, Agent pour la compagnie générale canadienne de l'Express, à Montréal, Montréal 16 S-tembre 1890.

M. A. G. Zervoudacki à Québec, Cher,

Si l'un vous plait, vous trouvez inclus la copie de deux lettres de location, Juillet et Août montant à onze piastres et cinquante centims. Si l'un vous plait, payez de suite, car je ne puis plus attendre plus longtemps. Si je n'ai pas de vos nouvelles dans deux jours, je donnerai mon compte à collecter à l'avance; s'il vous plait, évitez-moi des procédures judiciaires.

E. Maillet, 548 rue Dorchester Montréal.

Trois Rivières, 12 juillet 90

A. G. Zervoudacki, Monsieur

Si l'un vous plait, prenez notice que si vous trouvez la morale de cette lettre, vous serez immédiatement chassé de la localité avec un paletoir roulé dans le goudron et les plumes; un qui connaît vos petites farces.

Département de la guerre Bureau de Refuges Freedmen and Abandoned Lands, Washington D. C.

Etats-Unis d'Amérique A son Excellence le Président des Etats-Unis.

Monsieur

Le porteur M. A. G. Zervoudacki est venu me trouver recommandé par M. Kleon R. Rangabe, l'ambassadeur grec et Madame Buell. Ses déclarations ont toujours été substantiellement les mêmes que celles contenues dans les papiers ci-joints.

Très-respectueusement

O. O. HOWARD, Brig. général U. S. A. Commissaire etc.

C. Z. Demander le commis d'appointement du département des Trésor. Général F. T. Dent, Département d'Etat, Etats-Unis d'Amérique

Washington, 22 Novembre 1890

A M. A. G. Zervoudacki, Montréal, Canada.

Monsieur

Votre lettre du 8 courant adressée au Président a été renvoyée par son ordre à ce département et je viens vous informer en réponse que le Consul général à Montréal a reçu l'ordre d'expliquer la cause de votre plainte contre ceux du gouvernement provincial canadien, pour l'information du Département. Vous serez informé plus tard sur ce sujet, quand son rapport aura été reçu.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur

John Hay, Assistant secrétaire.

AU COMMISSAIRE EN CHEF, (Bureau des appointements) LE ROYAUME DE GRECE

Montréal, 1879.

Les soussignés connaissant bien M. A. G. Zervoudacki, Grecan Grec, de cette cité, Montréal, recommandons dans le cas où les autorités Grecques auraient l'intention de nommer un Consul à Montréal, cette position soit confiée à M. Zervoudacki, attendu qu'il est un très respectable gentleman.

(Signé) J. N. Greenhalgh, D. Maslover, M. D. A. Galerne, H. F. Nelson, Asher Laurie & Co, Lyman Sons & Co, Fedwick & Sclater, James Mitchell, Michael Sealy, T. Tiffin & Co, Alexis Ousson, M. G. Martin, J. M. Morris, J. R. Humphreys, C. W. O'Connor, Richard White, Wm Annyous, John W Mc Rh Bir, J. Hudon & Co, Peter Rowan, A. Robitaille & Co, S. Pagnouie, J. Duhamel, O. C. H. B. Rainville, Wm Elliott, Evans et McDonald, Andrew Bailey, Henry & Lacrois;

M. Maloney, Wm Fraser, Dufresne & Monge, J. Mogan, M. Goblford, Baird, Crawford & Gordon, J. P. Wilson, Robert Blackwood & Co, H. Gauthier, Joseph Goude, J. H. Prescott, W. B. Barsalon & Co, P. E. Picault, M. D. Thos Liggett, P. Desormiers, Alfred Renaud, A. McNic, Turoot et Marand, Robert Eaton, D. B. Bezzard, Odilon Chevalier, Jules Rivet, Nelson Deslauriers, Henry F. Jack on James Patry, Pierre, Roberge, Charles Desmarieau, A. Beaupré, D. Beauchamp, J. E. Leblanc, Eugène Frenon, Jas H. Brown, P. M. Jos Thomson, G. Scott, A. Sénécal, John Gardner, Toussaint Bédard, H. Willison, Louis N. Paré, A. B. Fraser, F. X. Archambault, George Desjardins, J. G. Davie, N. Demers, H. Juleville, J. A. Johnson, Thomas Lamb, Johnson & Buckley, Robt K Lovell, T. Broth, A. Joyce, Lowan, Ingles, Neil & Co, John S. Hall Jr, J. J. Wolff, Danmark Consul, J. Stirling, W. Clapham, Jas Rose, Morland, Watson & Co, C. H. Cardingley & Co, Gancher et Telmesse, Thomas Wilson et Co, John H. Elliott, Geo P. Griffin, A. Bonneville, J. Richardson, W. C. Manterloh, German Consul, Edw Schultz Austro Hungary, Consul, F. W. Henshaw, Consul Uruguay, N. Aubin, Swiss Consul, G. B. Day, Consul général de Chili, F. A. Routh, Consul pour le Portugal, J. A. Leprieux, Consul de la République de C. O. Perrault, French Vice Consul, Ch. Bonaccia, Italian Vice Consul, A. Ginelli, Consul of Italy, Frs. Scholin, George Graham, Hunt, Bames et Co, Short Bros, Bigaonette et Frère, J. Meilleur et Cie, P. X. Mossar et Cie, Geo. Y. Jung, A. Brahan, W. Gagnon, Thomas Muesse, E. Vincent, Lyon Siméonau, Z. Gravel, W. Golder Brown, J. Martel Thomas Bell, O'Neill, Demes et Co, John McIntyre, H. Auger, Wm Dan gerfield, O. Champagne, Wm P. Close, Joseph St. Martin, John Henderson et Co, Joseph Beaussieur, E. et A. Eaves, John Mill n, W. D. Simpson, Ch. Beauchamp, Kemp et Co, B. Hall, E. Cochenatler, R. Dugal, M. Sternberg, Chas. H. Donaghy, P. W. Brown and Co, par Brice, Chas Langlois, Chas M'Ford, Geo Murray, O. P. Sasse, Thos Howard, Charles J. Tait, Frank J. Hart, R. W. Gale, Frs Martineau, Jas Walker and Co, J. Valquette, H. Birks, Alf Valquette, Daniel Hannon, Henry Hamilton, Alexis Robert John Fisher, J. A. Archambault, Wm Drysdale, J. Gariely, A. W. Murphy, O'Reilly Desmarieau and Co, Thos W. E. Saller, Humayne Bros, Jno, E. Roy, J. A. Beauvais, Champeaux and Brown, J. P. Nugent, Owen McFarver and Son, G. Gauthier, J. Thibautaud, C. Berthiaume, Cushing and Co, A. White, A. J. Lyman, G. W. Howard, John L. Cassidy, Wm Ewing, Manager N. B. and M. L. Co, T. Craig J. E. Bras, Marler and Payne, H. H. Mint and Co, R. Sharpley and Son, Ovide Ducrene R. H. Holland, Jos M. Valois, Beauchemin et Valois, Simon Delorme, A. L. Chaput, M. O'Reilly Desmarieau and Co, Patrick Murphy, J. A. Saucier, John Lovelle, Wilt, A. Scott E. Guevin, P. B. Chouinard.

Qu'il plaise à Votre Majesté J'ai été en relation avec M. A. G. Zervoudacki pendant l'espace de plus de trois années; durant cette période, j'ai eu avec lui plusieurs entretiens, dont le résultat me permet d'informer en toute confiance Votre Majesté, que je le considère comme un homme d'un jugement sain et d'une bonne intelligence.

Je suis induit, en écrivant à Votre Gracieuse Majesté, par un motif de justice envers lui, attendu que cette question est déjà venue devant moi dans une circonstance antérieure, de la part du Vice Consul Américain, alors que je connaissais depuis peu M. Zervoudacki, et immédiatement à la suite d'une arrestation qui aurait irrité le caractère le plus ferme; et plus particulièrement encore par ce qu'il a été constaté, après cette arrestation, que c'était une affaire montée pour l'empêcher d'arriver au Consulat Grec, à laquelle j'assistai au moment d'être nommé par ses nombreux patrons et amis, au nom de desquels mon nom figure.

Je prie donc avec instance Votre Gracieuse Majesté de faire parvenir à M. Zervoudacki, tous les documents relatifs au consulat, afin de le mettre en état de se défendre convenablement contre ceux qui seraient tentés de le tourner en ridicule, vu son manque de succès. Je puis assurer Votre Gracieuse Majesté, qu'en outre de mon jugement sain et de sa haute intelligence, M. Zervoudacki est un Helléniste dont son Roi peut être fier.

Avec la plus haute considération d'honneur et de respect envers Votre Gracieuse Majesté Constantin I; P; G; G; Empereur des Hellenes.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur.

(Signé) N. LOVERIN, M. D., 148 rue Ste Marie, Montréal, P. Q. Puissance du Canada.

A tous ceux que ces présentes veront :

Sachez que ce troisième jour de Mars, mil huit cent quatre vingt deux, devant moi NARCISSE PERRODUE, notaire soussigné, dument commis sionné et assermenté dans et pour la province de Québec, dans la Puissance du Canada, résidant et instrumentant dans les cités et districts de Montréal, dans la dite province de Québec.

Est personnellement comparu Nelson Loverin, de la dite cité de Montréal, Docteur en médecine, de moi personnellement connu.

Lequel a déclaré, avoir écrit et signé la lettre ci dessus et les autres papiers écrits, de son propre mouvement et volonté, et a reconnu la signature au bas d'icelle, comme étant sa vraie et propre signature.

Donc acte m'étant demandé, si j'ai accordé les présentes sous la forme notariée pour servir et valoir quand l'occasion s'en présentera.

Et foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de mon étude, à la dite cité de Montréal, ce troisième jour de mars, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt deux.

(Signé) N. LOVERIN, M. D., N. PERRODUE N. P. Vraie copie.

N. PERRODUE N. P., Traduit de la langue anglaise en langue française, par le soussigné X. X. Turcotte avocat et D'puté Greffier de la Paix, à Trois Rivières, ce 5 juillet 1890.

F. X. Turcotte, D'puté, G. F.

GRECE,

ZERVOUACKI, et les pouvoirs étrangers, sont prêts pour l'usage de force et les offenses politiques.

LES MALADIES D'YEUX

Ceux qui souffrent du mal d'yeux, et de toutes à très douleurs, ont complans feront bien de consulter ZERVOUACKI, consul grec et oculiste la grande merveille de l'âge. La cécité et les autres maladies d'yeux sont guéries quel que soit le temps que dure la maladie.

Consultations et traitements gratuits. Médecines spécifiques à des prix raisonnables pour toutes les classes. Les gens pauvres peuvent se procurer nos médicaments gratis.

376 rue Suss x, Ottawa, Ont.

OTTAWA, Ont, 22 juillet 1891.

Je déclare que depuis six ans, j'ai la vue courte, des maux de tête, des douleurs dans le côté et ailleurs. J'ai essayé plusieurs remèdes, mais n'ai trouvé aucun soulagement. Je me suis alors mis, sous les soins de A. G. Zervoudacki, un oculiste grec et Consul Général de Grèce et Consul Général de Grèce au Canada. Ce docteur m'a guéri en 12 jours. J. recommande M. Zervoudacki comme un docteur de première classe pour les yeux et les autres maladies de corps.

Votre respectueux,

JOSEPHINE JENNERY, No. 37 rue York

Elisabeth F. Thomas, témoins. No. 553 rue St Patrice Ottawa Ont.

Montréal, le 9 Juin 1891

J'ai eu mal au yeux et aux nerfs durant deux ans. J'ai essayé plusieurs docteurs et remèdes sans aucun résultat. Je me suis alors confié aux soins du docteur grec A. G. Zervoudacki, consul de Grèce au Canada. Il m'a bien guéri en peu de temps. Je recommande Zervoudacki comme bon docteur pour les maladies.

Votre respectueux

JAMES LISSETT, No 27, rue Ste. Geneviève.

LACHUTE, P. Q. 8 Juillet 1891.

MESDAMES ET MESSIEURS, Je viens vous faire connaître que, pendant vingt ans, j'ai souffert des maux d'yeux, des nerfs et de la maladie de femme. J'ai essayé plusieurs docteurs de la Province de Québec, sans aucun bon résultat. Je me suis ensuite confié aux soins du docteur A. G. Zervoudacki, qui m'a complètement guéri et en très peu de temps. Je recommande Zervoudacki, comme un bon docteur pour les maladies.

Votre respectueusement

DELLE ABRIE LATRIELLE, Québec, 18 février 1891.

Nous soussignées, certifions avoir été complètement guéries par M. A. G. Zervoudacki d'un mal d'yeux provenant des lésions de nos yeux souffert pendant trois mois.

ORPHA ET ALMA BLACKBURN, No 97 rue St Joseph, St Rock, Félix Moffet, témoin, 107 rue Massé, St Sauveur

Melle E. Verreault, modiste, 97 rue St Joseph, St. Rock

Après avoir souffert pendant 30 ans de rhumatismes, douleurs dans le corps et mal d'yeux, je certifie être guéri par M. A. G. Zervoudacki, oculiste et consul grec au Canada.

DAME VVE. MARIE-LOUISE CHABOT No. 97 rue St Joseph, St Rock, Témoin: Félix Moffet, 107 rue Massé, St Sauveur, Orpha Blackburn, 97 rue St Joseph; Exorée Verreault, modiste, 97 rue St Joseph, Québec.